

## Hand Pure

Date de révision: 22.06.2020

Code du produit: 00056-0231

Page 1 de 13

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Hand Pure

UFI: 1CJ1-EM7U-310X-2PR3

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisation de la substance/du mélange

Lotion hydroalcoolique des mains / Désinfectant des mains

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: B. Braun Medical AG

Rue: Seesatz 17

Lieu: CH-6204 Sempach

Service responsable: Zentrale

Téléphone: +41 (0) 58 / 258 50 00

E-Mail: info.bbmch@bbraun.com

Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:

sds@gbk-ingelheim.de

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)  
Tox Info Suisse, Numéro de téléphone: 145 / E-Mail: info@toxiinfo.ch

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables.

Provoque de graves lésions des yeux.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

##### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Propan-1-ol

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



##### Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

##### Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les vapeurs.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

## Hand Pure

Date de révision: 22.06.2020

Code du produit: 00056-0231

Page 2 de 13

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P501

Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée .

### Conseils supplémentaires

En vigueur pour les pays dans lesquels le produit est classé comme produit pharmaceutique ou comme produit cosmétique: comme produit prêt à l'utilisation pharmaceutique ou cosmétique, ce produit n'est pas soumis à l'obligation d'étiquetage dans ces pays d'après les directives CE.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage (voir la section 8) lors des opérations de transvasement (remplissage et vidange) de grands récipients (> 1000 ml).

### Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



### Mentions de danger

H318

### Conseils de prudence

P280-P305+P351+P338-P310-P501

### 2.3. Autres dangers

Conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Caractérisation chimique

Solution alcoolique

#### Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
64-17-5	Éthanol			< 55 %
	200-578-6	603-002-00-5	01-2119457610-43	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2; H225 H319			
71-23-8	Propan-1-ol			< 25 %
	200-746-9	603-003-00-0	01-2119486761-29	
	Flam. Liq. 2, Eye Dam. 1, STOT SE 3; H225 H318 H336			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

Les indications de point 4, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

En cas de malaise consulter un médecin.

## Hand Pure

Date de révision: 22.06.2020

Code du produit: 00056-0231

Page 3 de 13

### **Après inhalation**

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.  
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

### **Après contact avec les yeux**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.  
Traitement chez un ophtalmologiste.

### **Après ingestion**

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.  
Ne pas faire vomir.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Appeler aussitôt un médecin.  
Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.

### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
Provoque des lésions oculaires graves.  
Attention! Risque d'aspiration!

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Mousse résistant aux alcools, poudre chimique, gaz carbonique (CO<sub>2</sub>), eau pulvérisée.

#### **Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pendant l'incendie, il peut se produire:  
monoxyde et dioxyde de carbone

### **5.3. Conseils aux pompiers**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
Vêtement de protection.

### **Information supplémentaire**

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.  
Le mélange vapeur/air est explosif, même dans des récipients vides, non nettoyés.  
Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.  
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Veiller à assurer une aération suffisante.  
Tenir à l'écart des sources d'ignition.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).  
Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).  
Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

## Hand Pure

Date de révision: 22.06.2020

Code du produit: 00056-0231

Page 4 de 13

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

- Assurer une ventilation adéquate.
- Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
- Eviter le contact avec des yeux.

##### **Préventions des incendies et explosion**

- Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
- Ne pas fumer (volatil).
- Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

##### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

- Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
- Faire attention aux règles de la protection contre les explosions.

##### **Conseils pour le stockage en commun**

- Incompatible avec:
- Oxydants., Métaux alcalins et alcalino-terreux.

##### **Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

- Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

#### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Lotion hydroalcoolique des mains / Désinfectant des mains

### **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

#### **8.1. Paramètres de contrôle**

##### **Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m <sup>3</sup>	fib/ml	Catégorie	Origine
64-17-5	Ethanol	500	960		VME 8 h	
		1000	1920		VLE courte durée	
71-23-8	n-Propanol	200	500		VME 8 h	

## Hand Pure

Date de révision: 22.06.2020

Code du produit: 00056-0231

Page 5 de 13

### Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Substance		
DNEL type	Voie d'exposition	Effet	Valeur
64-17-5	Éthanol		
DNEL, aigu	par inhalation	local	1900 mg/m <sup>3</sup>
DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	343 mg/kg p.c. /jour
DNEL, à long terme	dermique	systémique	343 mg/kg p.c. /jour
DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	950 mg/m <sup>3</sup>
71-23-8	Propan-1-ol		
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	136 mg/kg p.c. /jour
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	268 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, aigu	par inhalation	systémique	1723 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	81 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	80 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	systémique	1036 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	61 mg/kg p.c. /jour

### Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Substance	
Milieu environnemental	Valeur	
64-17-5	Éthanol	
Eau douce	0,96 mg/l	
Eau de mer	0,79 mg/l	
Sédiment d'eau douce	3,6 mg/kg	
Sédiment marin	2,9 mg/kg	
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	580 mg/l	
Sol	0,63 mg/kg	
71-23-8	Propan-1-ol	
Eau douce	10 mg/l	
Eau de mer	1 mg/l	
Sédiment d'eau douce	22,8 mg/kg	
Sédiment marin	2,28 mg/kg	
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	96 mg/l	
Sol	2,2 mg/kg	

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

### Mesures d'hygiène

Les indications de point 8, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ne pas inhaler les vapeurs.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Éviter de toucher avec les yeux.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

## Hand Pure

Date de révision: 22.06.2020

Code du produit: 00056-0231

Page 6 de 13

### Protection des yeux/du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166).  
Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure (EN 15154).

### Protection des mains

Gants protecteurs à résistance chimique en butyle, épaisseur de la couche minimum 0,7 mm, résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes, par exemple gant protecteur <Butoject 898> de la société KCL ([www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

### Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.  
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A) (EN 14387).

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Odeur d'alcool

	<b>Testé selon la méthode</b>
pH-Valeur:	n.d.

#### Modification d'état

Point de fusion:	- 114 °C *)
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	78 °C *)
Point de sublimation:	n.a.
Point de ramollissement:	n.d.
Point d'éclair:	21 - 22 °C DIN 51755
Combustion entretenue:	Combustion auto-entretenu

#### Inflammabilité

solide:	n.a.
gaz:	n.a.

#### Dangers d'explosion

Le produit ne constitue aucun risque d'explosion, toutefois il est possible que des mélanges explosifs vapeur/air soient formés.

Limite inférieure d'explosivité:	3,5 vol. % *)
Limite supérieure d'explosivité:	15 vol. % *)
Température d'inflammation:	425 °C *)

#### Température d'auto-inflammabilité

solide:	n.a.
gaz:	n.a.
Température de décomposition:	> 700 °C *)

#### Propriétés comburantes

Non oxyder.

Pression de vapeur: (à 20 °C)	59 hPa *)
Densité (à 20 °C):	0,86 g/cm <sup>3</sup>
Densité apparente:	n.a.
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	Miscible

## Hand Pure

Date de révision: 22.06.2020

Code du produit: 00056-0231

Page 7 de 13

### **Solubilité dans d'autres solvants**

n.d.

Coefficient de partage: - 0,3 \*)

Viscosité dynamique: n.d.

Viscosité cinématique: n.d.

Durée d'écoulement: n.d.

Densité de vapeur: n.d.

Taux d'évaporation: n.d.

Épreuve de séparation du solvant: n.d.

Teneur en solvant: < 80 %

### **9.2. Autres informations**

\*) Éthanol

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### **10.2. Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réagit au contact des agents d'oxydation.

Réagit au contact des métaux alcalins.

Réagit au contact des métaux alcalino-terreux.

### **10.4. Conditions à éviter**

Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense.

Le chauffage peut dégager des vapeurs qui peuvent s'enflammer.

### **10.5. Matières incompatibles**

Oxydants.

Les métaux alcalins et alcalino-terreux.

### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de produit de décomposition dangereux connus.

Pendant l'incendie, il peut se produire:

Monoxyde et dioxyde de carbone

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Absence de données toxicologiques.

## Hand Pure

Date de révision: 22.06.2020

Code du produit: 00056-0231

Page 8 de 13

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
64-17-5	Éthanol				
	orale	DL50 mg/kg	10470	Rat	
	cutanée	DL50 mg/kg	15800	lapin	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	30 mg/l	Rat	
71-23-8	Propan-1-ol				
	orale	DL50 mg/kg	> 8000	rat	
	cutanée	DL50 mg/kg	4032	lapin	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l	> 33,8	rat	OCDE 403

### **Irritation et corrosivité**

Provoque de graves lésions des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (Propan-1-ol)

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Information supplémentaire référentes à des preuves**

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

### **Information supplémentaire**

L'ingestion provoque une irritation des voies respiratoires supérieures et des dérangements gastrointestinales.

La déglutition rend possible la ré-assorption.

Si manié de façon appropriée et en observant les règles générales de l'hygiène, on n'a pas pris connaissance de dommages à la santé.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

## Hand Pure

Date de révision: 22.06.2020

Code du produit: 00056-0231

Page 9 de 13

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
64-17-5	Éthanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	11200	96 h	poisson	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	275 mg/l		Algue	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	5012	48 h	Daphnia magna	
71-23-8	Propan-1-ol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	4555	96 h	Pimephales promelas	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	3644	48 h	Daphnia magna	
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	1150	2 d	Chlorella sp.	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	> 100	21 d	Daphnia magna	

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Éthanol / Propan-1-ol

Facilement biodégradable (critères OCDE).

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
71-23-8	Propan-1-ol			
	DBO en % de la demande théorique en oxygène	75 %	20	
	De facile désintégration biologique.			

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

#### Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
64-17-5	Éthanol	- 0,3
71-23-8	Propan-1-ol	0,25

#### FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
64-17-5	Éthanol	0,66		

### 12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

Pollue faiblement l'eau.

#### Information supplémentaire

Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

En cas d'introduction de faibles concentrations dans des stations d'épuration biologiques adaptées, altération de l'activité de dégradation des boues activées non probable.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

## Hand Pure

Date de révision: 22.06.2020

Code du produit: 00056-0231

Page 10 de 13

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations d'élimination

Peut être éliminé comme un déchet solide ou incinéré dans une installation appropriée conforme à la réglementation locale.

#### Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

070604 Déchets des procédés de la chimie organique; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de corps gras, de lubrifiants, de savons, de détergents, de désinfectants et de cosmétiques; Autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques; déchet spécial

#### L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre (ADR/RID)

<b><u>14.1. Numéro ONU:</u></b>	UN 1987
<b><u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b>	ALCOOLS, N.S.A. (Éthanol, Propan-1-ol)
<b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>	3
<b><u>14.4. Groupe d'emballage:</u></b>	II
Étiquettes:	3



Code de classement:	F1
Quantité limitée (LQ):	1 L / 30 kg
Quantité exceptée:	E2
Catégorie de transport:	2
N° danger:	33
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

### Transport fluvial (ADN)

<b><u>14.1. Numéro ONU:</u></b>	UN 1987
<b><u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b>	ALCOOLS, N.S.A. (Éthanol, Propan-1-ol)
<b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>	3
<b><u>14.4. Groupe d'emballage:</u></b>	II
Étiquettes:	3



Code de classement:	F1
Quantité limitée (LQ):	1 L / 30 kg
Quantité exceptée:	E2

### Transport maritime (IMDG)

<b><u>14.1. Numéro ONU:</u></b>	UN 1987
---------------------------------	---------

## Hand Pure

Date de révision: 22.06.2020

Code du produit: 00056-0231

Page 11 de 13

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** ALCOHOLS, N.O.S. (Ethanol, 1-Propanol)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3

**14.4. Groupe d'emballage:** II  
Étiquettes: 3



Marine polluant: No  
Quantité limitée (LQ): 1 L / 30 kg  
Quantité exceptée: E2  
EmS: F-E, S-D

### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

**14.1. Numéro ONU:** UN 1987

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** ALCOHOLS, N.O.S. (Ethanol, 1-Propanol, Solution)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3

**14.4. Groupe d'emballage:** II  
Étiquettes: 3



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L  
Passenger LQ: Y341  
Quantité exceptée: E2  
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353  
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L  
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 364  
IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielles et aux consignes de sécurité.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Informations réglementaires UE

2004/42/CE (COV): < 80 %  
Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

#### Information supplémentaire

Produit cosmétique  
Ingredients: Alcohol denat., Propyl Alcohol, Aqua, Glycerin, Isopropyl Myristate, Octyldodecanol, Panthenol, Bisabolol, Allantoin  
Ingredients soumis à l'obligation de déclaration selon le Comité scientifique européen (SCCP) : -

## Hand Pure

Date de révision: 22.06.2020

Code du produit: 00056-0231

Page 12 de 13

### Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52). Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'article 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
 RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
 ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieur  
 IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods  
 IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization  
 MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships  
 IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk  
 GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
 REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals  
 CAS = Chemical Abstract Service  
 EN = European norm  
 ISO = International Organization for Standardization  
 DIN = Deutsche Industrie Norm  
 PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic  
 vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative

LD = Lethal dose

LC = Lethal concentration

EC = Effect concentration

IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

### Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Sur la base des données de contrôle
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul
STOT SE 3; H336	Méthode de calcul

### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

## Hand Pure

Date de révision: 22.06.2020

Code du produit: 00056-0231

Page 13 de 13

### Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

Pour les utilisations identifiées, voir également A.I.S.E. ([www.aise.eu](http://www.aise.eu)). Vous y trouverez de plus amples informations sous le mot-clé SUMI (informations d'utilisation sûre des mélanges).

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*